

Le gouvernement colombien promulgue un décret de cessez-le-feu avec l'ELN



La Havane, 7 juillet, (RHC)- Le président colombien Gustavo Petro a publié jeudi un décret ordonnant un cessez-le-feu national bilatéral et temporaire avec l'Armée de libération nationale (ELN).

Cette mesure sera en vigueur du 3 août 2023 au 29 janvier 2024 et pourra être prolongée en fonction de l'évaluation des rapports présentés par le mécanisme de contrôle et de vérification, à la table de

négociations, conformément à l'accord conclu entre les parties.

Le cessez-le-feu, souligne le décret, vise à améliorer la situation humanitaire des populations et des territoires, afin que "la population civile puisse exercer ses droits et libertés, en mettant l'accent sur les plus vulnérables, notamment les leaders sociaux et environnementaux, les peuples ethniques, les femmes, les défenseurs des droits de l'homme et les mineurs".

L'ELN a de son côté suspendu ce jeudi les actions militaires offensives sur le territoire colombien, en vertu des accords conclus avec le gouvernement lors du troisième cycle de négociations à La Havane.

Cette mesure répond à l'application du cessez-le-feu bilatéral convenu lors des pourparlers de paix, a souligné le commandement de la guérilla.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/327704-le-gouvernement-colombien-promulgue-un-decret-de-cessez-le-feu-avec-leln>



Radio Habana Cuba